

Réf: Dossier 389725

Avis de constitution

SOCIETE « AMAZONE TRANSIT »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN / TREICHVILLE-
GARE DE BASSAM, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/02/2025 , et enregistrés le 25/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMAZONE TRANSIT »

Objet :

- TOUTES ACTIVITÉS DE TRANSIT
- MANUTENTION
- TRANSPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 50,000,000 F CFA divisé en (5000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN / TREICHVILLE-
GARE DE BASSAM, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M AMANI KONAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01041 du 05/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13834/GTCA/RC/2025 du 05/03/2025

